
Deux nouveaux élus au conseil municipal de Romans

Yann Fovelle-Buisson, conseiller municipal, qui avait déjà démissionné de sa délégation aux solidarités en avril 2023, a cette fois-ci décidé de démissionner du conseil municipal.

Il est remplacé par Thibaud Thumy dans l'ordre du tableau, qui a accepté de siéger et qui rejoint les rangs de la majorité municipale « Romans ! ». La délégation que lui confiera Madame le Maire par arrêté sera précisée ultérieurement.

Franck Astier, conseiller municipal, qui s'était vu retirer sa délégation et son titre d'adjoint en décembre 2021, et qui n'est plus jamais venu, ni en conseil municipal, ni en conseil communautaire, ni à aucune commission depuis, a décidé de démissionner du conseil municipal et, de facto, du conseil communautaire.

Il est appelé à être remplacé dans l'ordre du tableau par Elise Rey-Jacquot. Sans attendre la décision de cette dernière de siéger ou non au sein du conseil, la majorité municipale « Romans ! » a d'ores et déjà acté que, dans cette hypothèse, elle n'accepterait pas que cette élue rejoigne le groupe majoritaire.

En effet, les déclarations passées et récentes de Madame Rey-Jacquot dans la presse et sur les réseaux sociaux à l'encontre de la majorité municipale en général, et de certains de ses membres en particulier, sont incompatibles avec la loyauté élémentaire qu'implique le fait de siéger au sein de la majorité.

Franck Astier est remplacé, dans l'ordre du tableau, par David Robert au conseil communautaire de Valence Romans Agglo.